



ASSEMBLÉE NATIONALE

PREMIÈRE SESSION

QUARANTE ET UNIÈME LÉGISLATURE

Procès-verbal

de l'Assemblée

Le mardi 6 décembre 2016 — N° 218

**Président de l'Assemblée nationale :
M. Jacques Chagnon**

QUÉBEC

La séance est ouverte à 13 h 43.

AFFAIRES COURANTES

Déclarations de députés

Mme Tremblay (Chauveau) fait une déclaration afin de féliciter les athlètes de la circonscription de Chauveau gagnants des Championnats mondiaux de karaté WKC à Dublin.

M. LeBel (Rimouski) fait une déclaration afin de souligner le travail du Réseau Accorderie.

M. St-Denis (Argenteuil) fait une déclaration afin de rendre hommage à M. Yves Fillion, intronisé au Temple de la renommée des courses de chevaux canadiennes.

Mme Samson (Iberville) fait une déclaration afin de rendre hommage au Chœur du Richelieu inc. et à la chorale de l'école Notre-Dame-du-Sacré-Cœur.

M. D'Amour (Rivière-du-Loup-Témiscouata) fait une déclaration afin de souligner le travail du Réseau Accorderie.

6 décembre 2016

M. Marceau (Rousseau) fait une déclaration afin de souligner le 40^e anniversaire du Club Optimiste Saint-Roch-de-l'Achigan inc.

Mme St-Pierre (Acadie) fait une déclaration afin de rendre hommage à M. David Eng pour ses exploits sportifs en basketball en fauteuil roulant.

M. Billette (Huntingdon) fait une déclaration afin de souligner les Journées horticoles et grandes cultures du Centre local de développement des Jardins-de-Napierville.

Mme Vallée (Gatineau) fait une déclaration afin de féliciter le ministère de la Justice, lauréat du prix Fonction publique.

M. Lisée (Rosemont) fait une déclaration afin de souligner le travail du Réseau Accorderie.

À 13 h 55, M. Gendron, troisième vice-président, suspend les travaux pour quelques instants.

Les travaux reprennent à 14 h 01.

6 décembre 2016

Moment de recueillement

Présentation de projets de loi

M. Coiteux, ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire, propose que l'Assemblée soit saisie du projet de loi suivant :

n° 122 Loi visant principalement à reconnaître que les municipalités sont des gouvernements de proximité et à augmenter à ce titre leur autonomie et leurs pouvoirs

La motion est adoptée.

En conséquence, l'Assemblée est saisie du projet de loi n° 122.

Dépôts de documents

M. Barrette, ministre de la Santé et des Services sociaux, dépose :

Le rapport annuel 2015-2016 sur l'application de la procédure d'examen des plaintes et l'amélioration de la qualité des services du Centre universitaire de santé McGill (version française et anglaise).

(Dépôt n° 2821-20161206)

M. Fournier, leader du gouvernement, dépose :

La réponse à la question écrite n° 213 concernant le suivi par le gouvernement des recommandations formulées par la Commission de l'agriculture, des pêcheries, de l'énergie et des ressources naturelles dans son rapport concernant le mandat d'initiative sur l'analyse du phénomène d'accaparement des terres agricoles, inscrite au *Feuilleton et préavis* du 22 novembre 2016 par Mme D'Amours (Mirabel);

(Dépôt n° 2822-20161206)

6 décembre 2016

La réponse à la question écrite n° 214 concernant l'avenir du Campus de La Pocatière de l'Institut de technologie agroalimentaire, inscrite au *Feuilleton et préavis* du 22 novembre 2016 par Mme D'Amours (Mirabel).

(Dépôt n° 2823-20161206)

Dépôts de rapports de commissions

M. Auger (Champlain), à titre de président, dépose :

Le rapport de la Commission de l'aménagement du territoire qui, les 29 et 30 novembre ainsi que les 1^{er}, 2 et 5 décembre 2016, a procédé à l'étude détaillée du projet de loi n° 109, Loi accordant le statut de capitale nationale à la Ville de Québec et augmentant à ce titre son autonomie et ses pouvoirs. Le rapport contient des amendements au projet de loi.

(Dépôt n° 2824-20161206)

Dépôts de pétitions

M. Gaudreault (Jonquière) dépose :

L'extrait d'une pétition, signée par 111 citoyens et citoyennes du Québec, concernant la réglementation relative au camping saisonnier hors site dans les Zones d'Exploitation Contrôlée (zecs).

(Dépôt n° 2825-20161206)

M. Lisée (Rosemont) dépose :

L'extrait d'une pétition, signée par 5 345 citoyens et citoyennes du Québec, concernant le retrait du volet « culture religieuse » du cours Éthique et culture religieuse.

(Dépôt n° 2826-20161206)

6 décembre 2016

Mme Massé (Sainte-Marie–Saint-Jacques) dépose :

L'extrait d'une pétition, signée par 1 668 citoyens et citoyennes du Québec, concernant la lutte contre les violences et le harcèlement vécus par les femmes locataires.

(Dépôt n° 2827-20161206)

M. Roberge (Chambly) dépose :

L'extrait d'une pétition, signée par 2 092 citoyens et citoyennes du Québec, concernant l'agrandissement de l'école secondaire de Chambly.

(Dépôt n° 2828-20161206)

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 63 du Règlement,
M. Gaudreault (Jonquière) dépose :

L'extrait d'une pétition, signée par 693 citoyens et citoyennes du Québec, concernant la réglementation relative au camping saisonnier hors site dans les Zones d'Exploitation Contrôlée (zecs).

(Dépôt n° 2829-20161206)

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 63 du Règlement,
Mme Massé (Sainte-Marie–Saint-Jacques) dépose :

L'extrait d'une pétition, signée par 4 151 citoyens et citoyennes du Québec, concernant la lutte contre les violences et le harcèlement vécus par les femmes locataires.

(Dépôt n° 2830-20161206)

6 décembre 2016

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 63 du Règlement, M. Roberge (Chambly) dépose :

L'extrait d'une pétition, signée par 368 citoyens et citoyennes du Québec, concernant l'agrandissement de l'école secondaire de Chambly.
(Dépôt n° 2831-20161206)

Questions et réponses orales

Il est procédé à la période de questions orales des députés.

Du consentement de l'Assemblée pour déroger aux articles 53 et 59 du Règlement, M. Lisée, chef de l'opposition officielle, dépose :

Copie d'un tableau concernant les taxes foncières de producteurs agricoles.
(Dépôt n° 2832-20161206)

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 53 du Règlement, M. Fournier, ministre responsable des Relations canadiennes et de la Francophonie canadienne, dépose :

Copie de deux lettres concernant la loi fédérale sur les banques; la première, en date du 19 avril 2012, adressée à M. James M. Flaherty, ministre fédéral des Finances, par M. Jean-Marc Fournier, ministre de la Justice; la deuxième, en date du 29 novembre 2016, adressée à M. Bill Morneau, ministre fédéral des Finances, par M. Jean-Marc Fournier, ministre responsable des Relations canadiennes et de la Francophonie canadienne, M. Carlos J. Leitão, ministre des Finances et ministre responsable de l'Administration gouvernementale et de la Révision permanente des programmes et président du Conseil du trésor, et Mme Stéphanie Vallée, ministre de la Justice.

(Dépôt n° 2833-20161206)

6 décembre 2016

Motions sans préavis

Du consentement de l'Assemblée pour déroger aux articles 84.3 et 185 du Règlement, M. Couillard, premier ministre, conjointement avec M. Lisée, chef de l'opposition officielle, M. Legault, chef du deuxième groupe d'opposition, et Mme Massé (Sainte-Marie–Saint-Jacques), propose :

QUE l'Assemblée nationale souligne, aujourd'hui, le 27^e anniversaire de la tragédie de Polytechnique, survenue le 6 décembre 1989;

QU'elle salue la mémoire des 14 jeunes femmes qui ont injustement perdu la vie, juste parce qu'elles étaient des femmes;

QU'elle dénonce d'une seule et même voix toutes les formes de violences perpétrées à l'endroit des femmes;

QU'elle réitère que l'égalité entre les femmes et les hommes est une valeur fondamentale de notre société;

QU'enfin, elle invite tous ses membres à encourager la dénonciation de la violence faite aux femmes et à soutenir les actions prises pour lutter contre celle-ci.

Du consentement de l'Assemblée, un débat s'ensuit.

Le débat terminé, la motion est adoptée.

À la demande de M. Gendron, troisième vice-président, l'Assemblée observe une minute de silence.

M. Therrien (Sanguinet), conjointement avec M. Surprenant (Groulx) et M. Khadir (Mercier), présente une motion concernant l'entretien de la route 155; cette motion ne peut être débattue faute de consentement.

6 décembre 2016

M. Jolin-Barrette (Borduas) présente une motion concernant la loi fédérale sur l'aide médicale à mourir; cette motion ne peut être débattue faute de consentement.

Avis touchant les travaux des commissions

M. Tanguay, leader adjoint du gouvernement, convoque :

- la Commission de l'agriculture, des pêcheries, de l'énergie et des ressources naturelles, afin de poursuivre l'étude détaillée du projet de loi n° 106, Loi concernant la mise en œuvre de la Politique énergétique 2030 et modifiant diverses dispositions législatives;
- la Commission des finances publiques, afin de poursuivre l'étude détaillée du projet de loi n° 87, Loi facilitant la divulgation d'actes répréhensibles dans les organismes publics;
- la Commission des transports et de l'environnement, afin de poursuivre l'étude détaillée du projet de loi n° 102, Loi modifiant la Loi sur la qualité de l'environnement afin de moderniser le régime d'autorisation environnementale et modifiant d'autres dispositions législatives notamment pour réformer la gouvernance du Fonds vert.

Puis, il annule la convocation de la commission suivante :

- la Commission de l'aménagement du territoire, afin d'entendre les intéressés et procéder à l'étude détaillée du projet de loi d'intérêt privé n° 221, Loi concernant la Ville de Salaberry-de-Valleyfield.

M. Gendron, troisième vice-président, donne l'avis suivant :

- la Commission des institutions se réunira en séance de travail afin de statuer sur la possibilité que la Commission se saisisse d'un mandat d'initiative.

6 décembre 2016

AFFAIRES DU JOUR

Projets de loi publics au nom des députés

Adoption

M. Habel (Sainte-Rose) propose que le projet de loi n° 693, Loi modifiant la Loi sur la gouvernance des sociétés d'État afin de favoriser la présence de jeunes au sein des conseils d'administration des sociétés d'État, soit adopté.

Après débat, la motion est mise aux voix; un vote par appel nominal est exigé.

À la demande de Mme Vien, leader adjointe du gouvernement, le vote est reporté à la période des affaires courantes de la prochaine séance.

Projets de loi du gouvernement

Adoption

M. Barrette, ministre de la Santé et des Services sociaux, propose que le projet de loi n° 92, Loi visant à accroître les pouvoirs de la Régie de l'assurance maladie du Québec, à encadrer les pratiques commerciales en matière de médicaments ainsi qu'à protéger l'accès aux services d'interruption volontaire de grossesse (*titre modifié*), soit adopté.

Après débat, la motion est adoptée et, en conséquence, le projet de loi n° 92 est adopté.

M. Fortin, ministre de la Culture et des Communications, propose que le projet de loi n° 114, Loi modernisant la gouvernance des musées nationaux, soit adopté.

Un débat s'ensuit.

6 décembre 2016

Conformément à l'article 100 du Règlement, Mme Vien, leader adjointe du gouvernement, propose l'ajournement du débat.

La motion est adoptée.

En conséquence, le débat sur la motion de M. Fortin, ministre de la Culture et des Communications, est ajourné.

Prise en considération de rapports de commissions

L'Assemblée prend en considération le rapport de la Commission de l'économie et du travail qui a procédé à l'étude détaillée du projet de loi n° 116, Loi visant le transfert des activités du registraire des entreprises au ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale.

Après débat, le rapport est adopté.

À 16 h 26, à la demande de Mme Vien, leader adjointe du gouvernement, et du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 21 du Règlement, M. Gendron, troisième vice-président, suspend les travaux jusqu'à 19 h 30.

Les travaux reprennent à 19 h 30.

6 décembre 2016

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 53 du Règlement, il est procédé à un avis touchant les travaux des commissions.

Avis touchant les travaux des commissions

M. Proulx, ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport, annule la convocation de la commission suivante :

- la Commission de l'aménagement du territoire, afin d'entendre les intéressés et procéder à l'étude détaillée du projet de loi d'intérêt privé n° 204, Loi concernant la Ville de Saint-Joseph-de-Sorel.

Projets de loi du gouvernement

Adoption

M. Coiteux, ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire, propose que le projet de loi n° 120, Loi modifiant diverses dispositions législatives en matière municipale, soit adopté.

Après débat, la motion est adoptée et, en conséquence, le projet de loi n° 120 est adopté.

M. Proulx, ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport, propose l'ajournement des travaux au mercredi 7 décembre 2016, à 9 h 40.

La motion est adoptée.

6 décembre 2016

À 20 h 07, Mme Gaudreault, deuxième vice-présidente, lève la séance et, en conséquence, l'Assemblée s'ajourne au mercredi 7 décembre 2016, à 9 h 40.

Le Président

JACQUES CHAGNON